

L'INNEO *assainissement*

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2024

TARN-et-GARONNE

Données exercice 2022 issues de l'observatoire de l'eau et de l'assainissement (portail SISPEA)

ORGANISATION

En grande majorité une organisation communale (86,3 % des collectivités)

101 entités de gestion (services publics d'assainissement) sur les 117 ont publiées leurs données de l'exercice 2022 sur le portail SISPEA, soit un taux de publication de 86,3 %.

La compétence est exercée par 51 collectivités : 44 communes, 3 syndicats, 3 EPCI à fiscalité propre et 1 communauté d'agglomération.

128 communes sont équipées de stations de traitement des eaux usées. Le nombre total de stations d'épuration en Tarn-et-Garonne est de 148.

À retenir :
Une organisation majoritairement communale

EXPLOITATION

81,2 % des services sont gérés en régie

Les entités de gestion (ex services) :
- 95 entités de gestion sont en régie (81,2 %),
- 22 sont en délégation (18,8 %).

À retenir :
Mode de gestion des entités :
Régie : 81,2 %
Affermage : 18,8 %

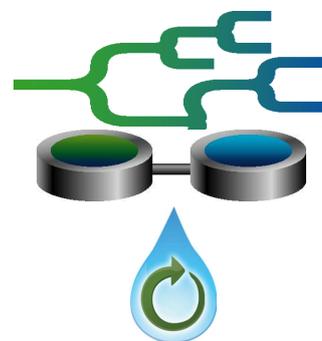
COLLECTE DES EAUX USÉES

Un linéaire de réseau de collecte de plus de 1 262 km pour 93 entités de gestion renseignées

Les connaissances disponibles sur l'observatoire sont issues de 93 services (données publiées sur SISPEA) :

- réseau unitaire : 62 km,
- réseau séparatif : 1 200 km.

Les réseaux de collecte sont majoritairement conçus selon le mode séparatif (95 %).



ÉPURATION

148 stations d'épuration de 40 à 95 000 EH sur 128 communes

Les eaux usées sont traitées par traitement biologique (filtres à sable, filtres plantés de roseaux, boues activées...)

Les ouvrages ont produit plus de 2 265 tonnes de boues à l'année.

CONFORMITÉ DES STATIONS

STATIONS

84,7 % des équipements d'épuration de 200 EH ou plus sont jugés conformes, soit 72 stations de traitement des eaux usées (STEU) sur 85 au regard des prescriptions nationales issues de la directive sur les eaux résiduaires urbaines.

PRIX

288 € TTC pour 120 m³ (prix au 1^{er} janvier 2023)

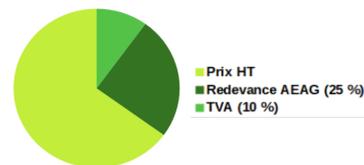
Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et une partie variable (prix au m³ consommé).

Une redevance pour modernisation des réseaux est facturée à l'abonné et reversée à l'Agence Eau Adour-Garonne (0,25 €/m³ pour la période 2019-2024).

Le prix moyen pondéré au nombre d'abonnés domestiques au 01/01/2023 (année N+1) est de 2,40 €/m³ (prix TTC).

La TVA est à 10% depuis le 01/01/2014.

Prix du service au m³ :
2,40 € TTC (2023)
Répartition des montants collectés :



DONNÉES

Les données sont issues de l'observatoire de l'eau.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

<http://www.services.eaufrance.fr>

<http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr>

Pour contacter le référent local de l'observatoire :
ddt-sispea82@tarn-et-garonne.gouv.fr

Sispea | OBSERVATOIRE NATIONAL DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DDT82, le 4 juin 2024